



ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLÈGE

ACTIVITÉS SPORTIVES PROPOSÉES AU SEIN DE L'AS 2024 / 2025

LUNDI

AS TRAIL / VTT 12H15 - 13H30 (MME SIBUÉ / M.ALARDON)

AS FOOT 6 ÈME 12H15-13H00 (MME MARION)

AS TENNIS DE TABLE 12H15-13H00 (MME DOMENECH)

MARDI

AS BASKET 12H15 - 13H00 (M.ALARDON)

AS BADMINTON 12H15-13H00 (MME DOMENECH)

AS FOOT 3 ÈME, LYCÉENS 12H15-13H00 (M.ANTHENOR)

JEUDI

AS NATATION 12H05-13H35 (MME GENTREAU / PRÉVOIR PIQUE-NIQUE)

AS SELF DEFENSE 3ÈME / LYCÉENS 12H15-13H (M.ANTHENOR)

AS FOOT 4ÈME / 5 ÈME 12H15-13H00 (M.FAVIER)

VENDREDI

AS PLONGÉE 18H40-21H (MME SIBUÉ : RDV PISCINE ORIGAMI)

LIEU DE RDV POUR CHAQUE AS :
DEVANT LE PANNEAU D'AS

L'Association Sportive (AS) Saint-Charles propose pour la saison 2024-2025 le programme des différentes activités sportives accompagné d'un coupon d'inscription.

Cette pratique qui s'adresse aux élèves volontaires (collégiens et lycéens), a pour objectif d'offrir une formation complémentaire ou spécifique sur une ou plusieurs activités. Autour de ce projet commun nous développons les valeurs d'assiduité, de fair-play, de respect, d'épanouissement personnel pour vivre ensemble une belle année sportive.

Informations pratiques : une cotisation annuelle de 32€, (sauf la plongée) permet l'accès à toutes les activités. Lors de la **semaine du 16 septembre**, nous proposerons une semaine d'essai à tous les élèves (hors natation et plongée)

La **semaine du 23 septembre** sera consacrée aux inscriptions, chaque élève déposera un dossier complet (document d'inscription + chèque) à son professeur d'AS à l'heure du créneau dans la cour. (Attention, il n'y aura pas de pratique cette semaine là.)

L'AS débutera officiellement à partir du lundi 30 septembre.

AS Natation : réunion d'informations le jeudi 19 septembre à 12h15, un test de sélection sera réalisé le jeudi 26 septembre et le jeudi 3 octobre. (Places limitées à 16 élèves).

Les élèves inscrits à l'AS sur le temps de la pause méridienne, sont prioritaires pour passer au self.



STAGE PLEIN AIR DE SKI

Les élèves adhérents à l'AS peuvent participer au stage de ski organisé par les professeurs d'EPS à **La Plagne du 20 au 24 janvier 2025**. Les inscriptions se dérouleront avant les vacances de la Toussaint. (Attention, les places sont limitées)

COUPON D'INSCRIPTION 2024-2025 ASSOCIATION SPORTIVE

(À REMPLIR ET À REMETTRE À SON PROFESSEUR D'AS SUR LE CRÉNEAU CHOISI, LA SEMAINE DU 23 SEPTEMBRE)

NOM, PRÉNOM DE L'ÉLÈVE _____ DATE DE NAISSANCE _____

CLASSE _____ PROFESSEUR E.P.S. DE LA CLASSE _____

NOM DES PARENTS OU RESPONSABLES : _____ TÉL. PORTABLE : _____

MONTANT VERSÉ POUR L'INSCRIPTION 32 € (PAR CHÈQUE À L'ORDRE DE L'A.S. ST CHARLES.) UNE SEULE COTISATION. PLONGÉE : TARIF PARTICULIER.

COCHER LA OU LES CASE(S) SOUHAITÉE(S) :

LUNDI

AS TRAIL / VTT 12H15 - 13H30 (MME SIBUÉ / M.ALARDON)

AS FOOT 6 ÈME 12H15-13H00 (MME MARION)

AS TENNIS DE TABLE 12H15-13H00 (MME DOMENECH)

MARDI

AS BASKET 12H15 - 13H00 (M.ALARDON)

AS BADMINTON 12H20-13H00 (MME DOMENECH)

AS FOOT 3 ÈME / LYCÉENS 12H15-13H00 (M.ANTHENOR)

JEUDI

AS NATATION 12H05-13H35 (MME GENTREAU)

AS SELF DEFENSE 3ÈME / LYCÉENS 12H15-13H (M.ANTHENOR)

AS FOOT 4ÈME / 5 ÈME 12H15-13H00 (M.FAVIER)

VENDREDI

AS PLONGÉE 18H40-21H (MME SIBUÉ : RDV PISCINE ORIGAMI)

(RÉCUPÉRER UN DOSSIER AUPRÈS DE MME SIBUÉ)

AUTORISATION PARENTALE

JE SOUSSIGNÉ(E) _____ PÈRE, MÈRE, TUTEUR, REPRÉSENTANT LÉGAL (1), AUTORISE (2)

_____ À PARTICIPER AUX ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLÈGE SAINT-CHARLES ET

AUTORISE LE PROFESSEUR RESPONSABLE, À FAIRE PRATIQUER EN CAS D'URGENCE, UNE INTERVENTION MÉDICALE OU CHIRURGICALE (3).

J'ACCEPTÉ EN COCHANT CETTE CASE QUE DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL (TYPE PHOTOS) PUISSENT FAIRE L'OBJET D'UN TRAITEMENT POTENTIEL (SITE INTERNET DU CENTRE SCOLAIRE, DE L'AS ET SITE DE L'UGSEL).

FAIT À _____ LE _____ SIGNATURE(S)